



# Centre Equestre & Poney-Club DE FRANCONVILLE

 [franconville@equivil.fr](mailto:franconville@equivil.fr)

 [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

1 Chemin d'Argenteuil, 95 130 Franconville, ☎ 07 85 10 20 30

Gestion : Poclàs, 22 Grande rue 95460 Ezanville, ✉ [equivil@equivil.fr](mailto:equivil@equivil.fr), N° intracommunautaire FR 95 320 877 418 00014

2 0 2 3 / 2 0 2 4

## Bienvenue au club



Les poneys et  
les chevaux  
vous attendent  
pour découvrir  
l'équitation et le  
monde du cheval.

### RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure :

Jour :

### COTISATION EQUIVIL + LICENCE + ASSURANCE

50 €. A régler une fois par an

### FORFAIT TROIS SAISONS : 33 SEANCES

Règlement en une fois pour l'année Hors vacances scolaires

Tarifs : baby-poney : 700 € Poney : 740 € Cheval : 740 €

Voir notre offre « poney découverte » sur [equivil.fr](http://equivil.fr)

### FORFAIT D'AUTOMNE 11 SEANCES

Du lundi 18 septembre au dimanche 17 décembre

Hors vacances scolaires

Tarifs : baby-poney : 280 € Poney : 300 € Cheval : 300 €

### FORFAIT HIVER 11 SEANCES

Du lundi 18 décembre au dimanche 31 mars

Hors vacances scolaires

Tarifs : baby-poney : 280 € Poney : 300 € Cheval : 300 €

### FORFAIT PRINTEMPS 11 SEANCES

Du lundi 1 avril au dimanche 30 juin Hors vacances scolaires

Tarifs : baby-poney : 280 € Poney : 300 € Cheval : 300 €

### OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement suite à l'arrêt définitif +100€

### TARIF SPECIAL GROUPE pour 6 à 12 personnes

Forfait équitation pendant les horaires scolaires

Forfait groupe 10 séances: Poney: 910 € Cheval: 1010 €

Hors forfait par séance : poney : 130 € cheval : 160 €

### LES TARIFS comprennent sur facture détaillée :

L'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA  
et l'encadrement équestre à 20% de TVA

### REGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de C E F ou Centre Equestre de Franconville

### RECU POUR REGLEMENT

Prénom/Nom de la personne ayant réglé :

Mode de règlement :

Montant :

Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :



# Centre Equestre & Poney-Club DE FRANCONVILLE

Horaires prévisionnels des séances sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

## Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, compétitions, animations...

Promenades en forêt

Tout sur [equivil.fr](http://equivil.fr)

Retrouvez-nous sur

**facebook**   
**franconville-equivil**

### Séjour en Sologne

Spécial 6/14 ans à chaque vacances



### à la ferme d'Otefond

Stage équestre en pleine nature pour progresser + Séjour à la ferme qui apprend la vraie vie à la campagne avec les animaux

Aller et retour Paris Porte Maillot

Renseignements et inscriptions auprès du club ou au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur [equivil.fr](http://equivil.fr)

☎ 02 54 83 86 69

✉ [otefond@equivil.fr](mailto:otefond@equivil.fr)

### REGLEMENT INTERIEUR

- ◆ Le port du casque protecteur conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- ◆ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- ◆ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
- ◆ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
- ◆ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- ◆ les tarifs sont établis pour l'année scolaire et comprennent l'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA et l'encadrement sportif à 20% de TVA
- ◆ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- ◆ Le forfait est personnel, le rendez-vous est supprimé automatiquement à son échéance.
- ◆ En cas de fermeture du club pour cause de toute force majeure, des solutions de remplacement sont proposées
- ◆ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
- ◆ Les séances non effectuée à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- ◆ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1<sup>er</sup> septembre suivant
- ◆ Les chiens sont interdits dans l'enceinte du club.
- ◆ il est interdit de fumer dans l'ensemble des installations équestre

**Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies par La Licence Fédérale et affichées au club**